



République Française
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 Juin 2024

Date de la séance : 17 Juin 2024 19h00
Sous la présidence de Monsieur FORESTIER Régis, Maire
Lieu : Salle socio-culturelle de Mieussy
Convocation : 11/06/2024
Secrétaire de séance : BOSSUT Xavier

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 14 Absents : 5 (dont 4 excusés)
Pouvoirs : 3 (DESEQUELLES Séverine ayant donné pouvoir à CURDY Sophie – BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine- MONTFORT Nadine ayant donné pouvoir à BUCCHARLES Christine)
Arrivé de M. JEAN Cyrille à 19h20
Arrivée de MMe Nathalie GISLSON à 20h00
Votants : 17
Secrétaire de séance : Xavier BOSSUT

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓	✓	MONTFORT Nadine		✓
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine		✓	BUCCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien		✓
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓			
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas	✓				

* * * * *

Préalablement à la tenue du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire nomme Monsieur BOSSUT Xavier comme secrétaire de séance.
Monsieur le Maire procède à l'appel, énonce les pouvoirs et déclare que le quorum est atteint.

La séance débute à 19h00.

DÉLIBÉRATIONS

N° délibération	Objet	Décision du Conseil Municipal
2024-05-01	Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024	Adoptée à 15 VOIX Pour et 01 Abstention
2024-05-02	Ouverture d'une ligne de trésorerie sur le budget principal	Adoptée à l'unanimité
2024-05-03	Ouverture d'une ligne de trésorerie sur le budget annexe eau et assainissement	Adoptée à l'unanimité

DELIBÉRATION N° 2024-05-01	Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024
ADOPTÉE à 15 Voix Pour et 01 Abstention	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
 CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 23 mai 2024 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
 A 15 POUR ET 01 ABSTENTION**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 23 mai 2024.

M. Le Maire souhaite faire un état actuel de la situation financière de la commune avant d'échanger sur l'ouverture de lignes de crédits sur le budget principal et le budget annexe eau et assainissement.

Montant de la trésorerie du budget principal : 54 787.19 euros

Montant de la trésorerie du budget eau et assainissement : 21 291.73 euros

Montant des factures engagées sur le budget principal : 261 176.94 euros

Les travaux de l'aménagement du terrain de football vont prendre fin début juillet, les travaux de réaménagement des façades fin juillet.

Les subventions qui vont être prochainement versées :

-CDAS 2022	réfection agoespace	5500.00 euros
-CDAS 2022	cour du groupe scolaire	10 000.00 euros
-CDAS 2023	travaux de voiries	41 636.00 euros
-CDAS 2023	Réaménagement cour groupe scolaire (phase 2)	12 740.00 euros
-Sylvaactes		5893.00 euros
-Département	Anglay	98 640.00 euros
Total		174 409.00 euros

Les subventions qui restent à débloquer :

-CDAS 2021	Travaux de voiries	50 000.00 euros
-CDAS 2021	Travaux bâtiment de Sommand	9000.00 euros
-CDAS 2022	Travaux de Voiries	73 500.00 euros
-CDAS 2022	Travaux mur de soutènement	18 000.00 euros
Total		150 500.00 euros

Les autres subventions inscrites au budget ne pourront faire l'état d'une première demande que dans l'automne.

Le besoin en ligne de trésorerie s'explique par le décalage entre nos dépenses et nos recettes à venir. De plus, il faut noter que les dépenses augmentent d'une année à l'autre sans que nos recettes suivent.

Montant des factures engagées sur le budget annexe eau et assainissement : 182 535.34 euros

Les subventions qui vont être prochainement versées :

-Département	bouclage de sommand lot 01 et lot 3	40 500.00 euros
-Département	Chalon-Vers ange	38 160.00 euros

La facturation eau et assainissement va prochainement être lancée (première source de recette sur notre budget eau et assainissement).

DELIBÉRATION N° 2024-05-02	Ouverture d'une ligne de trésorerie sur le budget principal de la commune
ADOPTÉE A L'UNANIMITE	

Arrivé de M. Cyrille JEAN à 19h20

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

M. le Maire expose au conseil municipal que pour faire face à un besoin ponctuel de trésorerie à l'occasion du mandatement des dépenses des différents projets de la commune, et dans l'attente du versement des subventions accordées il y aurait lieu d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Le Crédit Agricole des Savoie Entreprises a fait une offre qu'il convient d'étudier,

Nature	Ligne de trésorerie sur le budget principal de la commune
Montant	225 000 €
Durée	12 mois
Taux d'intérêt	EUR3Mmoy + 0,78% A titre indicatif : valeur EURO3Mmoy de avril : 3.885%
Base de calcul	Exact / 365 jours
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts par débit d'office
Commission d'engagement	0,20% du capital emprunté soit 450,00 € Frais de dossier : 250€
Commission de non-utilisation	Néant
Frais de tirage/remboursements	Néant
Modalités d'utilisation	Tirage : crédit d'office Remboursement : débit d'office

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE,**

MANDATE M. le Maire pour signer l'offre et l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-avant à intervenir avec le CA des Savoie Entreprises, et à exécuter l'ensemble des obligations prévues par le contrat de ligne de trésorerie sur le budget principal de la commune.

AUTORISE M. Le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

DELIBÉRATION N° 2024-05-03	Ouverture d'une ligne de trésorerie sur le budget eau et assainissement
ADOPTÉE A L'UNANIMITE	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

M. le Maire expose au conseil municipal que pour faire face à un besoin ponctuel de trésorerie à l'occasion du mandatement des dépenses sur le budget de l'eau et assainissement, et dans l'attente du versement des subventions accordées et des recettes de la facturation de l'eau il y aurait lieu d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Le Crédit Agricole des Savoie Entreprises a fait une offre qu'il convient d'étudier,

Nature	Ligne de trésorerie sur le budget annexe de l'eau et principal de la commune
Montant	200 000 €
Durée	12 mois
Taux d'intérêt	EUR3Mmoy + 0,78% A titre indicatif : valeur EURO3Mmoy de avril : 3.885%
Base de calcul	Exact / 365 jours
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts par débit d'office
Commission d'engagement	0,20% du capital emprunté soit 400,00 € Frais de dossier : 200€
Commission de non-utilisation	Néant
Frais de tirage/remboursements	Néant
Modalités d'utilisation	Tirage : crédit d'office Remboursement : débit d'office

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE,**

MANDATE M. le Maire pour signer l'offre et l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-avant à intervenir avec le CA des Savoie Entreprises, et à exécuter l'ensemble des obligations prévues par le contrat de ligne de trésorerie sur le budget annexe de l'eau et assainissement.

AUTORISE M. Le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

Points divers

Arrivée de Mme GILSON Nathalie à 20h00.

M. Le Maire rappelle les prochains scrutins prévus en date du 30 juin et 07 juillet.

Il convient que chaque élu puisse donner ses disponibilités pour les permanences prévues ces jours d'élection.

Au vu des délais pour organiser les scrutins, la mairie se voit obliger de modifier son emplacement de vote.

Le bureau de vote sera situé à la mairie.

-Vogue – Les élus sont invités pour le verre de l'amitié à la salle des fêtes, le 22/06/24 à 19h30. Les feux d'artifice sera offert le soir même par les forains.

Nathalie souligne l'investissement et le soutien des associations pour cette manifestation.

-Prochain conseil programmé le 27/06/2024.

Quelques dates à retenir :

-18/06 conseil d'école

-19/06 à 8h30 réunion de chantier pour le mur de la Socrie

-04/07 à 18h00 – CCMG – projet de territoire

-22/06 - PACS et mariage en mairie

- 23/06 rappel 600 ans de la chapelle de St Denis + flamme olympique

Parole donnée à Jean GAUDIN :

Inauguration de l'aménagement du terrain de foot et du pumtrack le 12/07 à 19h00.

Ouverture au public le 05 juillet 2024

Les fauchages ont commencé (2 jours avec 2 tracteurs) – ils ont privilégié certains secteurs (Quincy/Ley)

Parole donnée à Daniel MERCIER :

Il salue le travail effectué par l'équipe de la CCMG pour l'entretien des sentiers.

Parole donnée à Nathalie GILSON :

Un retour du périple à SIBIRIL est attendu.

Attention 10 enfants de MIEUSSY ne peuvent pas partir cet été faute de famille d'accueil.

Penser au 25 ans en Février !

Parole donnée à Didier JANCART :

L'entreprise BERTHAUD va attaquer les travaux sur la route descente de Sommand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le secrétaire de séance,

BOSSUT Xavier



Le Maire,

Régis FORESTIER

